



Bulletin

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE ET DE SES RESSOURCES - 1110 MORGES - SUISSE

NOUVELLE SÉRIE VOL. 8 No 3

MARS 1977

PUBLIÉ MENSUELLEMENT AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DE L'UNESCO ET DU WWF

Editorial

Phoques du Groenland: les raisons d'un malaise

Chaque année au mois de mars, l'opinion publique voit d'un fort mauvais œil la chasse au phoque du Groenland qui se déroule sur la banquise à l'est du Canada. Cette année, l'épouse du premier ministre canadien, et Brigitte Bardot ne sont pas les seules à déclarer qu'elles ne porteront jamais de manteau de fourrure en peau de bébé phoque. Une campagne publicitaire a veillé à ce que dans l'opinion publique, la chasse au phoque soit synonyme de barbarie.

Qu'a donc l'UICN — organisation strictement concernée par des questions de conservation — à voir dans tout cela?

Grâce à une campagne publicitaire, la chasse au phoque est maintenant synonyme de barbarie dans l'opinion publique.

Tout d'abord, derrière l'aspect émotionnel de la campagne, il y a l'accusation selon laquelle le rythme actuel de l'abattage menace l'espèce. Il convient d'examiner cette accusation. Ensuite, le fait qu'une organisation de conservation de l'importance de l'UICN reste muette sur une question vivement ressentie par le grand public, ne donne pas tant l'impression « de faire tranquillement son devoir », que de le négliger complètement.

Les conservationnistes parlent constamment de sensibiliser l'opinion publique. Il serait pour le moins dommage d'ignorer cette opinion quand elle existe, et qu'elle est prête à se laisser informer et guider. S'il apparaissait que les scientifiques « au cœur sec » refusent d'avoir à faire aux amateurs « au cœur tendre », l'intérêt du public pourrait facilement se transformer en cynisme — au détriment de la cause de la conservation tout entière.

Les faits

A la fin des années 60, il était évident que l'abattage commercial (282.000 par an en moyenne pendant la décennie) était excessif. Les mesures de protection prises — comme l'avancement progressif de la fermeture de la chasse et la protection des femelles adultes sur les lieux de mise bas — s'étaient révélées insuffisantes pour enrayer

le déclin rapide de la population. Les experts s'accordent sur le fait que dans les années 50 et 60, le nombre de phoques du Groenland a diminué de 60%.

En 1971, le gouvernement canadien a mis sur pied un comité consultatif sur les phoques et la chasse aux phoques, le COSS. Son président est le Professeur Ronald qui préside également le groupe de spécialistes des phoques de l'UICN. La même année, la Commission internationale des pêcheries de l'Atlantique nord-ouest, l'ICNAF, introduisait un quota fixé à 245.000.

En 1972, le quota était réduit à 150.000, et restait inchangé pendant 4 ans. Il se divisait comme suit: 120.000 pour les navires canadiens et norvégiens, plus un contingent de 30.000 pour les chasseurs à pieds ou en petites embarcations. Ce contingent imparti aux chasseurs n'était pas contrôlé, les difficultés administratives étant trop importantes. Tout au long de cet article, tous les quotas, prises, estimations de rendement constant *ne tiennent pas compte* de la part de 10.000 phoques impartie aux populations autochtones du

Dans les années 50 et 60, le nombre de phoques du Groenland a baissé de 60%.

nord du Canada et du Groenland, ni de la centaine autorisée aux bateaux battant autres pavillons.

Certains conservationnistes continuaient de s'inquiéter du niveau du quota jugé trop élevé. Mais au cours des trois années suivantes, les prises des bateaux n'atteignaient pas, de loin, le quota autorisé, par suite des conditions de la glace. Bien que les chasseurs aient prélevé plus que leur part en 1973 et 1974, le total des prises n'a jamais atteint 150.000. Il en a été bien autrement en 1975. Les bateaux prirent amplement le quota qui leur était imparti, tandis que les chasseurs abattaient 53.000 animaux. Le total des animaux tués se montait à 174.000, dont 141.000 bébés phoques.

En 1976, le quota tombait à 127.000. Mais comme les chasseurs abattaient pas moins de 68.000 animaux, le nombre

Un quota moins élevé a suivi les prises excessives de 1975 mais un quota plus élevé a suivi les prises excessives de 1976. Comment est-ce possible?

total était à peine inférieur à celui de l'année précédente. Avec 165.000 animaux tués, dont 135.000 bébés phoques, non seulement le quota pour l'année même était dépassé, mais aussi le quota le plus élevé des années précédentes.

Les séquences et leurs causes

Le résultat de cette situation est étrange: le niveau élevé de prises de 1975 a été suivi par un quota plus bas. L'abattage excessif de 1976 a été suivi par une augmentation du quota qui passait à 160.000, soit 10.000 de plus que dans les années 1972-75. Comment cela se fait-il?

La réponse se trouve en partie dans le raisonnement qui a présidé à la réduction du quota pour 1976. Celui-ci n'était pas tant le résultat de l'abattage intensif de l'année précédente, que le résultat du désaccord qui régnait entre les experts sur deux paramètres essentiels: le taux de naissance et le taux de mortalité naturelle. En 1975, un recensement aérien de l'Université de Guelph, Ontario, donnait un nombre de bébés phoques inférieur à 200.000.

A l'extrême opposé, une autre estimation donnait 340.000 bébés phoques. Les estimations quant à la mortalité naturelle allaient de 9 à 21%.

En octobre 1976, le résultat de nouvelles recherches était présenté à l'ICNAF lors de sa réunion pour déterminer le quota pour 1977. Il faut souligner que ces résultats se présentaient essentiellement sous forme de nouveaux modèles d'interprétation. Les faits nouveaux n'étaient pas nombreux — quoique M. Sergeant ait fourni des données indiquant que l'âge de mise bas a baissé de façon notable (il semble qu'il soit fonction de la densité de la population, et qu'il se corrige « naturellement » quand le nombre de phoques décline).

(Suite page 22; voir tableau page 20)

Population et alimentation

Population fallacies

Jack Parsons

Elek/Pemberton, 286 p., 19 schémas, £8 relié, £4 broché.

Jack Parsons a bien des qualités. C'est un auteur qui, de toute évidence, comprend son sujet et écrit avec esprit, vigueur et précision. Et heureusement: le sujet qu'il traite — la croissance démographique — déclenche si souvent un verbiage spécieux de la part de ses partisans et de ses détracteurs, qu'on ne peut envisager la lecture d'un autre ouvrage sur ce thème sans frémir.

M. Parsons, Directeur délégué du Centre David Owen d'études de la croissance démographique de *University College* à Cardiff (Pays de Galles), passe sous la loupe et met en pièces 15 opinions erronées qui ont la faveur de ceux qui considèrent la croissance démographique comme une bonne chose.

L'auteur tour à tour démontre que le contrôle démographique n'engendre pas forcément la perte de la liberté individuelle, met en évidence le peu de solidité de certains arguments sur lesquels sont fondés statistiques et projections, se moque de ceux qui prétendent qu'une population nombreuse implique une puissance militaire supérieure (Virgil ne disait-il pas que le loup ne se soucie pas du nombre de moutons), et démontre la bêtise de l'argument qui consiste à dire — à tort — que la surpopulation pourra être résolue par la migration (vers d'autres pays ou dans l'espace) et que les grandes familles ont une meilleure place dans la société que les petites. Dans chaque cas l'auteur examine tous les arguments avancés à la rescousse d'une opinion erronée, et les élimine soigneusement, poliment et fermement.

Il se tourne ensuite vers les erreurs plus techniques, y compris celle de la transition démographique — à savoir que les populations humaines passent en gros par trois phases: l'équilibre entre un taux de natalité élevé et un taux de mortalité élevé, l'expansion quand le taux de mortalité baisse (grâce aux progrès de la médecine) et le nouvel équilibre atteint quand le taux de natalité baisse également (par suite de l'abondance). Malheureusement, la discussion de cette question complexe est appauvrie en ce qu'elle ne tient pas compte du débat auquel elle a donné lieu dernièrement — y compris la contribution de Michael Teitelbaum et d'autres qui conforte la plupart de ses arguments et les aurait fait paraître moins superficiels. Cette lacune est apparemment imputable au délai de trois ans qui s'est écoulé entre la rédaction de l'ouvrage et sa publication.

M. Parsons retrouve un terrain plus sûr quand il aborde sept erreurs économiques, comme celles qui veulent que la croissance démographique soit nécessaire pour prévenir la pénurie de main-d'œuvre (!), qu'une popu-

lation stable entraîne un nombre excessif de personnes âgées dépendantes, qu'une population croissante stimule l'économie en augmentant la demande réelle... Là encore, chaque erreur est purement et simplement démolie, et l'on assiste parfois à des escarmouches avec... les hommes de paille. Le livre vaut la peine d'être lu.

World population trends: signs of hope, signs of stress

Lester Brown

Worldwatch Paper 8, 40 p., 1 schéma, \$2

The two faces of malnutrition

Erik Eckholm et Frank Record

Worldwatch Paper 9, 63 p., \$2

Health: the family planning factor

Erik Eckholm et Kathleen Newland

Worldwatch Paper 10, 30 p., \$2

Ces trois essais confirment le haut niveau d'exactitude et la lecture agréable des publications de *Worldwatch Institute*. M. Brown trouve des signes d'espoir dans la stabilité de la population en Autriche, en République démocratique allemande, en République fédérale d'Allemagne, et au Luxembourg, dans la stabilité qu'atteindront apparemment bientôt la Belgique, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et plusieurs autres pays industriels, et dans les énormes progrès réalisés par certains pays non industriels (comme la Chine) dans le contrôle de la population. Il trouve par contre des signes de pessimisme dans l'élévation récente du taux de mortalité en Inde, au Bangladesh, à Sri Lanka et dans certaines parties d'Afrique, par suite de la faim et de la malnutrition.

L'alimentation et la planification de la famille sont les thèmes respectifs de deux autres essais qui, comme celui de M. Brown, opposent les conditions prévalant dans les pays industriels et non industriels. Eckholm et Record passent brièvement en revue les effets de la sous-alimentation dans les pays pauvres, mais consacrent la plus grande partie de leur essai à discuter du lien entre l'alimentation des sociétés d'abondance (riche en graisses saturées, en produits laitiers, en sucre et en sel, et pauvre en cellulose), et certaines maladies coronariennes, le diabète et divers cancers.

Eckholm et Newland résument utilement les dangers qu'une planification familiale inadéquate fait courir à la santé. Ils montrent que les risques sont minimisés quand la femme a des enfants entre 18 et 35 ans, quand elle n'en a pas plus de 4, et quand les naissances sont espacées de deux ans. Les parents qui ont le nombre d'enfants voulu évitent les hasards de la contraception en se faisant stériliser.

The world food crisis

Sayed A. Marei

Longman, 126 p., £3.25

World of hunger: a strategy for survival

Jonathan Power et Anne-Marie Holenstein.

Temple Smith, 202 p., 2 schémas, £1.95.

Les auteurs de ces deux livres font autorité dans le domaine de l'alimentation. Sayed Marei fut secrétaire général de la conférence de l'ONU sur l'alimentation mondiale, et est maintenant président du Conseil de l'alimentation mondiale. Jonathan Power a la réputation d'être un journaliste et un commentateur des plus lucides sur la question, et Anne-Marie Holenstein est un membre important du groupe de la déclaration de Berne.

M. Marei, qui offre une introduction intéressante sur les politiques réelles et potentielles d'alimentation et d'aide des pays arabes, fait cependant une étude bien moins complète de la crise de l'alimentation mondiale que M. Power et M^{lle} Holenstein. Ceux-ci ont fait un compte-rendu magnifiquement documenté, humain, et sans trace d'hystérie, du problème de l'alimentation dans le monde, et sans tomber dans le piège de la généralisation à outrance.

World of hunger renferme une excellente description du problème et une analyse encore meilleure des faiblesses des politiques d'aide alimentaire en relation avec la pénurie alimentaire, la migration, l'urbanisation et l'inégalité des revenus, et les points faibles de la soi-disant révolution verte. Mais la grande force du travail de Power et d'Holenstein réside dans la capacité de ces auteurs de garder un point de vue global tout en indiquant les grandes différences entre les pays et leur appel raisonné en faveur d'un développement rural à petite échelle plutôt qu'en suivant les plans grandioses traditionnellement proposés par les institutions de développement.

On peut dire que la seule grave omission de *World of hunger* est qu'il n'examine pas sérieusement les difficultés auxquelles le développement rural lui-même doit faire face pour obtenir rapidement des rendements adéquats sans compromettre la capacité de charge de la terre. Cela sera peut-être traité par les auteurs dans leur prochain livre. En attendant, c'est l'une des introductions les plus satisfaisantes à la crise de l'alimentation mondiale.

Introductions à l'environnement

Environment and man. Tome 1: Energy resources and the environment. Tome 2: Food, agriculture and the environment. Tome 3: Health and the environment. Tome 4: Reclamation

Revu et corrigé par John Lenihan et William W. Fletcher

(Suite page 21)

Stratégie de l'UICN

Le rapport sur la réalisation du programme adopté par la 12^e Assemblée générale continue ci-dessous. Nous appellerons dorénavant « stratégie » le programme global, pour éviter toute confusion avec chacun des programmes dont il est formé.

Le rapport de ce mois porte sur deux programmes: l'Amérique Latine et la conservation de groupes sélectionnés d'animaux.

Amérique latine

Le programme de l'UICN concernant l'Amérique Latine continue de progresser. Grâce au soutien financier du PNUE, plusieurs consultants travaillent actuellement

dans cette région; les rapports résultant de ces activités indiqueront clairement où en est la conservation.

M. Arne Dalfelt, spécialiste de gestion de la faune travaillant au Centre d'agriculture tropicale pour la recherche et la formation (CATIE), à Turrialba, au Costa Rica, est l'un de ces consultants. Il travaille aux suites à donner aux recommandations de la Réunion centre-américaine sur la gestion des ressources naturelles et culturelles qui avait été organisée par l'UICN en décembre 1974 à San José au Costa Rica.

M. Dalfelt a voyagé à travers l'Amérique centrale ainsi qu'au Mexique, au Venezuela et en Colombie, à la recherche de faits. Au Venezuela, à la suite d'une étude sur le terrain effectuée en août 1976, il a préparé à la demande du PNUE un plan de gestion pour

le parc national de Morrocoy, dans la région côtière à l'ouest de Caracas.

D'autres pays de ce continent se montrent actifs. A Panama, un projet de parc dans la région de Darien est en préparation. Dans la même région, le Gouvernement américain a apporté sa contribution à la campagne contre la fièvre aphteuse, estimant qu'un parc national bien entretenu constitue une zone tampon efficace contre la maladie. De l'autre côté de la frontière, l'aide de la Colombie est également attendue.

Au Costa Rica, le service des parcs a demandé au CATIE son aide pour planifier le parc national de Rincon de la Vieja. Le Nicaragua a demandé l'étude de certaines régions qui pourraient être consacrées à la conservation, tandis qu'un nouveau soutien au lac Yojoa intéresserait le Honduras.

Dernier point, mais non le moindre: le projet centre-américain résultant de la conférence de San José a reçu un apport important: le *Rockefeller Brothers Fund* a accordé une généreuse contribution de 182.750 dollars au CATIE pour l'assister dans son travail.

Calendrier des réunions de 1976: principales conclusions

La Havane, 2-7 février. Douzième session de la Commission forestière d'Amérique Latine. Convoquée par la FAO, la quatrième session du comité des parcs nationaux et de la faune s'est révélée très fructueuse. Elle recommandait notamment qu'un centre régional de formation de directeurs de parcs nationaux et de la faune soit créé; que des experts de la conservation ou de la faune soient invités à participer à tous les projets de sylviculture; qu'une terminologie consistante pour les régions protégées soit adoptée, et soit conforme à l'usage international et aux impératifs de la région; que dans chaque pays les régions protégées contiennent un échantillon représentatif des écosystèmes, surtout des habitats marins côtiers et des forêts humides; que les législations des différents pays concernant la faune soient coordonnées, et que les pays qui n'ont pas encore ratifié la convention sur le commerce des espèces menacées le fasse rapidement.

Santiago, juin. Sixième Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains (OEA). Une résolution demandant instamment la ratification et l'application de la convention sur la protection de la nature et la préservation de la faune dans l'hémisphère occidental (1940), a été adoptée. L'OEA pourrait également décider de convoquer une conférence pour planifier la coopération pour les questions de la convention.

Iquitos, 28 juin-2 juillet. Première réunion du groupe technique intergouvernemental pour la conservation de la flore et de la faune amazoniennes. Au cours de cette réunion, tenue au Pérou, l'on a décidé de préparer une liste des espèces menacées en utilisant les critères de l'UICN; d'établir un secrétariat permanent à Lima et un centre d'information pour coordonner la protection de la flore et de la faune en Amazonie; d'effectuer une étude sur la conservation de la faune amazonienne. Les participants sont parvenus à un accord sur des mesures de conservation des primates et sur l'établissement d'échantillons représentatifs des écosystèmes forestiers. En ce qui concerne le programme MAB de l'UNESCO, ils ont en outre convenu d'accorder une considération toute particulière aux réserves de la biosphère.

Bogota, 5-10 juillet. Consultation d'experts sur l'environnement et le développement en Amérique Latine. La réunion, tenue sous

l'égide de la FAO, a examiné différents aspects de la planification, de l'administration, et du droit, en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles renouvelables. Le Code national colombien pour la conservation de l'environnement — premier du genre en Amérique Latine — a été présenté et discuté en détail.

Turrialba, 8-12 septembre. Réunion de consultation des responsables de la sylviculture d'Amérique centrale. Cette réunion, qui portait sur l'application des recommandations de San José, était patronnée par le CATIE et était orientée vers la coopération entre Etats pour les activités forestières. Les participants se sont accordés sur les actions prioritaires en ce qui concerne les parcs nationaux, la gestion de la faune et les forêts humides.

Santarem, 7-14 novembre. Réunion internationale sur la gestion des unités de conservation dans le bassin amazonien. Cette réunion, tenue au Brésil, recommandait d'accélérer la création d'unités de conservation (garantissant la diversité des écosystèmes) dans la région amazonienne, et d'adopter une terminologie commune à ces unités. Il a également été instamment demandé que les autorités compétentes de chaque pays soient renforcées, et que les agences internationales apportent leur soutien financier.

Baie de Kino, 5-7 décembre. Réunion de membres de la commission du service de sauvegarde de l'UICN, de scientifiques mexicains et de représentants d'autorités gouvernementales et autres. Cette réunion, qui s'est déroulée au Mexique, avait pour objectif de coordonner les actions communes visant à promouvoir la protection et la mise en valeur rationnelle du golfe de Californie et de ses îles. Ce golfe contient des ressources de grande importance scientifique et économique pour les Mexicains. Pourtant, il perd régulièrement de sa valeur. Les rivières qui y déversent leurs eaux sont gravement polluées, le tourisme endommage la faune et la flore, l'industrie s'implante rapidement le long de la côte, tandis que le désert conquiert progressivement les terres avoisinantes par suite de l'utilisation excessive de la nappe d'eau souterraine fossile.

Deux propositions principales ont été faites, l'une tendant à créer une commission internationale comprenant des institutions

mexicaines et étrangères pour étudier les problèmes très complexes de l'environnement du golfe et faire des recommandations, et l'autre de créer des sanctuaires ou des réserves biologiques sur toutes les îles du golfe. Ces îles, situées dans une zone désertique unique, ont des biotés extrêmement variés. Leur préservation est de toute première importance pour la communauté scientifique mondiale, et, adéquatement protégées, elles pourraient constituer une attraction touristique de grand intérêt pour le Mexique.

Cerfs menacés

L'Asie est le principal théâtre des opérations du programme sur les cerfs menacés, car c'est là que se trouve la plupart de ces espèces. Cependant, le volume des activités concernant les cerfs menacés augmente en Amérique Latine, tandis que des rapports nous parviennent de pays méditerranéens. Nous espérons entreprendre prochainement des projets dans la région.

La phase du programme consacrée à la recherche (commencée en 1974) est maintenant complètement terminée dans certains cas, et presque dans d'autres. D'ici le milieu de l'année, quelque 10 grands projets devraient être en cours de réalisation. Nous allons maintenant passer en revue les activités accomplies pendant la période de 18 mois allant de juin 1975 à décembre 1976, en nous inspirant d'une circulaire émanant du groupe de spécialistes des cerfs menacés. Les lecteurs du *Bulletin* désireux d'en recevoir un exemplaire peuvent en faire la demande à M. Colin Holloway, à Morges.

URSS Grâce à des mesures de conservation prises récemment, l'état du cerf du Turkestan s'est considérablement amélioré. L'expérience la plus heureuse a eu lieu dans la réserve de Ramit où 12 cerfs furent introduits en 1960-61: quatorze ans plus tard, leur nombre passait à 190. En 1975, on estimait à 625 le total de ces animaux dans tout le pays, sans compter les zoos et les fermes.

Les données obtenues par la recherche soviétique et l'expérience de la conservation ont fait l'objet d'une monographie rédigée par le Professeur Bannikov; elle est en cours de traduction en anglais et sera publiée par l'UICN en temps voulu.

Népal Un projet de recherche sur une autre sous-espèce de porte-musc, le porte-musc de l'Himalaya, doit démarrer en mars dans le parc national de Langtang.

Une étude de deux ans de la race septentrionale du barasinga a été achevée en juin dernier et servira de base à des recommandations de gestion. L'étude a été effectuée principalement dans la réserve de Sukla Phanta.

Inde La plus importante population mondiale de barasingas se trouve dans le parc national de Dudhwa dans l'Etat d'Uttar Pradesh. Un recensement effectué en 1975 l'a estimée de 1200 à 1600 animaux, et l'on dispose d'indices montrant que ce nombre est encore en augmentation.

La situation s'améliore également pour la race australe de ce cerf — grâce à une assistance arrivée juste à temps. La perte de son habitat au bénéfice des cultures et des villages, le braconnage et d'autres facteurs secondaires avaient prélevé un tel tribut qu'en 1970 le nombre de ces animaux était réduit à 66, tous vivant dans une petite région du parc national de Kanha. Des mesures strictes de conservation furent alors introduites; de plus, par suite de l'Opération Tigre, la superficie du parc national de Kanha a triplé, passant à 940 km², toutes les opérations forestières ont été arrêtées et 12 villages ont été transférés hors de la réserve, huit autres devant l'être encore cette année. Déjà la situation est encourageante. L'estimation la plus prudente indiquait en 1976 une population de 215 cerfs, soit un bond en avant par rapport à 1970.

Le sanctuaire de Dachigam, dans le Cachemire, est la principale réserve de l'hangul (cerf du Cachemire), mais cette zone est perturbée par différentes interventions humaines. En octobre 1975, alors que la population de cerfs était de 200 animaux environ, l'armée indienne y a stationné 15 soldats de l'infanterie pour empêcher le braconnage. Depuis lors, le WWF a fourni des fonds pour équiper les gardes du sanctuaire. Le nombre des moutons de la station ovine gouvernementale adjacente a été limité à 3000, mais ce nombre dépasse encore largement le plafond de 800 originalement prévu.

Le sanctuaire de Keiboul Lamjao, dans le Manipur, se préoccupe uniquement du cerf qui est probablement le plus rare qui soit: le cerf d'Eld du Cachemire. On a dénombré 14 animaux seulement au cours d'un recensement effectué par hélicoptère en mars 1975. Pourtant, l'espèce peut encore être sauvée. Des mesures de conservation énergiques sont maintenant appliquées, et le sanctuaire est devenu parc national.

Thaïlande Le Gouvernement thaïlandais a proposé un projet (qui pourrait être financé dans le cadre de l'Opération Tigre du WWF) visant à améliorer la gestion de trois sanctuaires qui font partie de l'aire de distribution du muntjac de Fea et du cerf d'Eld — candidat à l'inscription dans le *Red Data Book*.

Indonésie Le cerf de Khul est endémique à la petite île de Bawean, située à 2000 km au nord de Java. Un projet de recherche sur cette espèce, financé par la fondation Gerrits, commencera prochainement.

Philippines Le Gouvernement a proposé la création d'un sanctuaire sur l'île de Culion pour protéger le cerf calamien, espèce qui vient d'être portée à la liste du *Red Data Book*. Sept de ces cerfs — trois femelles et quatre mâles — ont été capturés sur l'île au début de 1976 pour constituer le noyau d'un programme d'élevage en captivité en Angleterre. Parallèlement, les propriétaires du ranch Yuolo King, nouvellement créé (et qui contient 30% de leurs effectifs) sur l'île de Busuanga, ont entrepris d'accorder une entière protection à l'espèce.

Iran Le troupeau de daims de Perse vivant en captivité à Dasht-e-Naz, continue de

grossir. Le département de l'environnement envisage des plans à long terme pour en transférer une partie dans une région plus vaste.

Turquie Bien que le daim d'Europe ne soit pas menacé, sa population turque est en voie d'extinction. Une étude effectuée au printemps 1975 indique qu'il n'y a plus que trois populations survivantes, totalisant 100 animaux. Les principales menaces sont le braconnage et la perte de l'habitat. Les mesures de conservation proposées incluent la réintroduction de l'espèce dans des régions qui lui conviennent (on en a identifié trois) et des programmes d'éducation à l'échelle locale.

Amérique Latine Des études indiquent que le cerf des marais est en déclin sur toute son aire de distribution, du fait surtout de la disparition de son habitat, de la chasse excessive et des maladies transmises par le bétail. L'espèce est considérée comme menacée en Argentine, au Paraguay, et même au Brésil en dépit des milliers d'animaux qui vivent encore probablement dans le Matto Grosso. Il est largement répandu en Bolivie, mais sa population va en nombre décroissant. L'espèce est protégée par la loi dans tous ces pays, mais l'application de la loi est souvent peu rigoureuse. M. Schaller commence ce mois-ci une étude sur le cerf des marais et le jaguar dans la réserve de Caraca au Brésil.

Un projet sur le cerf des pampas d'Argentine (ou austral) est inscrit dans le programme sur les cerfs menacés. Commencé en septembre 1975, le projet s'efforce de découvrir les causes du déclin catastrophique de ce cerf et d'appliquer des mesures pour redresser la situation. Les deux autres sous-espèces de cerf des pampas sont largement répandues au Brésil et en Bolivie et ne sont pas considérées comme menacées.

L'hippocamélus subit de fortes contraintes. Les populations survivantes sont de taille modeste et sont largement dispersées sur toute la moitié sud du Chili. Les forêts humides tempérées sont leur principal habitat, mais elles reculent rapidement devant les colons qui viennent s'y installer avec leur bétail et leurs chiens, et devant l'abattage en expansion. L'hippocamélus devra bientôt compter avec le cerf commun qui vit déjà dans cer-

taines forêts du Chili, en provenance d'Argentine. Il semble qu'aucune barrière ne viendra arrêter leur progression, d'autant plus que de gros propriétaires terriens encouragent vivement leur dissémination.

Note plus réjouissante, le guémal semble prospérer sur la terre chilienne. Protégée par deux gardiens dotés d'un véhicule du WWF, une petite population de ce cervidé augmente lentement dans le parc national de Lauca, à l'extrémité nord-est du pays.

Corse, Sardaigne Le cerf commun de Corse a presque certainement disparu de Corse. On pense que les braconniers ont abattu les derniers survivants au cours de l'hiver 1972-73. Il survit encore en Sardaigne, mais tout juste. Leur nombre total est probablement d'environ 150 animaux. Toutefois, des efforts sérieux sont enfin consentis pour sauvegarder ce cerf. L'une de ses réserves a été agrandie, les lois de la chasse sont plus strictes, et la Fédération italienne de la chasse, l'Université Cagliari et le WWF accordent des bourses et ont commencé des programmes de sensibilisation du public.

Tunisie, Algérie Le nombre de cerfs de Barbarie a commencé à augmenter récemment en Tunisie, mais il est en déclin en Algérie. Toutefois, un rapport récent indique que la population de ce cerf en Algérie est plus grande qu'on le pensait généralement. La nouvelle estimation est de 400 à 600 animaux. Le rapport propose un programme de conservation dans les régions forestières habitées par ce cerf.

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier de l'Unesco et du WWF. Subvention de l'UNESCO 1976 DG/2.1/414/43.

N.B. Les opinions exprimées dans le Bulletin sont celles de la rédaction. Elles doivent pas être considérées comme le point de vue officiel de l'UICN.

Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le Bulletin sont priées d'écrire à la rédaction.

Phoques du Groenland du nord-ouest de l'Atlantique: Résumé des faits

- | | |
|------|--|
| 1951 | Population estimée à 3,3 millions d'animaux. Naissances: 645.000 ou plus. |
| 1960 | Abattage annuel moyen: 282.000; bébés: 215.000 (76%). |
| 1970 | Naissances: 300.000 ou moins |
| 1971 | Introduction du système des quotas: 245.000. Abattus: 231.000. Le Gouvernement canadien met sur pied un comité, le <i>Committee on seals and sealing (COSS)</i> . |
| 1972 | Quota réduit à 150.000; grands bateaux: 120.000 chasseurs à terre, quota <i>non vérifié</i> : 30.000. Abattus: 130.000; bébés: 117.000; chasseurs: 24.000. |
| 1973 | Quota inchangé; abattus: 130.000; bébés: 98.000; quota des chasseurs: 45.000. |
| 1974 | Quota inchangé; abattus: 146.000; bébés: 114.000; quota des chasseurs: 40.000. |
| 1975 | Quota inchangé; abattus: 174.000; bébés: 141.000; quota des chasseurs: 53.000. Eventail des estimations des naissances de 1976: 198.000 à 340.000. Eventail des estimations de la mortalité naturelle: 9% à 21%. |
| 1976 | Quota réduit à 127.000. Abattus: 165.000; bébés: 135.000; chasseurs: 68.000. Eventail des estimations des naissances pour 1977: 193.000 à 340.000. Eventail des estimations du rendement constant (fondées sur les nouveaux-nés représentant 80% des prises): 65.000 à 205.000. Le COSS recommande que le quota pour 1977 n'excède pas 140.000 et que l'ouverture de la chasse soit reportée du 12 au 20 mars pour permettre une étude aérienne des colonies reproductrices. |
| 1977 | Quota élevé à 160.000; le quota <i>contrôlé</i> des chasseurs passe à 63.000. Population estimée de 1 à 1,5 million de phoques. Ouverture de la chasse le 15 mars. |

N.B. Tous les chiffres représentant les quotas, l'abattage et le rendement constant *ne tiennent pas compte* du quota de 10.000 animaux du haut arctique.

Livres (suite)

Blackie. Tome 1: 194 p. 38 schémas, £8.30. Tome 2: 130 p. 19 schémas, £6.30. Tome 3: 166 p. 23 schémas, £7.90. Tome 4: 172 p. 25 schémas, £7.90.

La qualité de cette nouvelle série ne correspond pas aux prix — exorbitants — et à sa préface stupide.

Les livres sont bien meilleurs que ne le laisse supposer ce jugement curieux. Chaque volume est composé d'essais rédigés par différents auteurs sur divers aspects du thème traité. Plusieurs essais sont de qualité, et sont rédigés par des autorités en la matière, comme Earl Cook sur la circulation de l'énergie dans la société technologique (Tome 1), Malcolm Slesser sur les besoins en énergie de l'agriculture (Tome 2), et Melvyn Howe sur les facteurs de l'environnement sur la maladie. Les quatre livres pourront être utiles aux professeurs et aux étudiants.

Climate and the environment

John G. Griffiths

Elek, 148 p., 46 schémas, £2.95.

Electromagnetism, man and the environment

Joseph H. Battocletti

Elek, 84 p., 5 schémas, £2.95.

Pesticides: boon or bane?

M. B. Green

Elek, 111 p., 12 illustrations en noir et blanc, 10 autres schémas, £2.95.

The changing information environment

John McHale

Elek, 117 p., 33 schémas, £2.95

Transportation and the environment

John G. B. Hutchins

Elek, 106 p., £3.25

Ces titres appartiennent à une série médiocre consacrée à l'environnement. Les livres contiennent de nombreux faits mais sont muets sur certains points: *Climate and the environment* n'a pratiquement rien à dire sur le changement du climat, sujet dont on parle beaucoup à l'heure actuelle; *Pesticides: boon or bane?* La pratique prêche plus rigoureusement l'objectivité quand il s'agit d'avantages que quand il s'agit de fléaux.

Le plus intéressant de ces ouvrages, et de loin, est *Electromagnetism, man and the environment*, peut-être parce que c'est là un domaine relativement inexploré. Rares sont ceux qui envisagent les effets possibles des champs magnétiques et électriques créés par l'homme en nombre toujours croissant et auxquels il est exposé. M. Battocletti discute des sources de ces champs et examine de façon assez approfondie ceux qui pourraient être dangereux, et à quels niveaux. Son analyse soignée et impartiale indique que l'électromagnétisme doit être ajouté à la liste des polluants que la société doit surveiller.

PNUE - UICN : Renforcement des liens

Une réunion a eu lieu au plus haut niveau entre le PNUE et l'UICN les 13 et 14 janvier à Morges. Elle avait pour but de passer en revue les activités communes aux deux organisations et d'examiner les formes de la coopération future. Cette réunion, à laquelle les deux parties ont manifestement attaché la plus grande importance, fut très fructueuse à tous égards. Le groupe du PNUE était dirigé par M. Tolba, Directeur exécutif de cette organisation, tandis que celui de l'UICN l'était par M. Poore, Directeur général suppléant.

Dans les domaines capitaux que sont les écosystèmes terrestres et les ressources marines, les objectifs des programmes des deux organisations sont très proches, aussi le bien-fondé du soutien financier du PNUE aux activités de l'UICN a-t-il été réaffirmé. Au cours de la réunion, on a toutefois remarqué que l'UICN est un organisme indépendant, constitué d'Etats et d'ONG, et qu'elle doit par conséquent s'assurer que la majeure partie de son financement ne provient pas d'une source unique.

Le PNUE a suggéré que l'Union planifie ses activités en assumant que le contrat global actuel — qui est considérable — serait renouvelé, bien qu'au stade actuel, aucun engagement ferme ne pouvait être pris. L'on s'est accordé sur l'établissement d'un calendrier pour toutes les activités sous contrat,

et que les résultats obtenus devaient être spécifiés comme suit: stratégie globale de la conservation dans le monde — qui fait quoi et qu'est — ce qui a besoin d'être fait et par qui; rassemblement, évaluation et diffusion des données sur l'état des écosystèmes et des espèces; et type d'assistance technique fournie par l'UICN, soit directement — comme la planification de projets de développement, soit à titre consultatif, comme la détermination des activités prioritaires.

Les deux organisations ont par ailleurs pris leurs dispositions en ce qui concerne le secrétariat de la convention sur le commerce des espèces menacées. Et enfin, elles ont convenu d'échanger des rapports sur les progrès réalisés dans leurs activités et de tenir des réunions de consultation deux fois par an.

Les Seychelles adhèrent à la convention sur le commerce des espèces menacées

Le 8 février 1977, la République des Seychelles a adhéré à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, devenant ainsi la 35^e partie à la convention.

Lettres

Commerce de tortues marines

Monsieur,

Dans le troisième paragraphe de l'article intitulé « Les tribulations des tortues marines à la conférence sur les espèces menacées » (*Bulletin* de l'UICN de décembre 1976, p. 80, 2^e colonne), vous écrivez: « Quant à l'Allemagne de l'Ouest, son délégué a souligné que la tortue verte n'était *nullement menacée*, corroborant ses dires par le fait que *l'importation* des produits dérivés de la tortue verte *était en augmentation en Allemagne* » (italiques utilisés par moi).

J'ai le regret de vous informer que cette phrase sur deux points essentiels ne correspond pas à ce que j'ai déclaré à la conférence.

J'ai plutôt dit que seules les espèces *menacées d'extinction* (voir l'art. II, par. 1 de la convention), pouvaient être incluses à l'annexe I; cela, cependant, ne pouvait pas être le cas de *Chelonia mydas* (la tortue verte), qui continue d'être importée en République fédérale d'Allemagne en grande quantité. En outre j'ai parfaitement admis que la tortue verte est effectivement menacée et que son commerce devra donc être soumis à un contrôle réel (article II, paragraphe 2 de la convention); ce n'est que le strict embargo sur le commerce que j'ai estimé injustifié.

Mon étonnement est d'autant plus grand que l'UICN, qui assume le secrétariat de la convention et de la conférence, non seulement dispose des procès-verbaux exacts de la tenue des séances, mais se doit d'être particulièrement correcte dans son compte-rendu des séances pour le grand public.

Je suis donc dans l'obligation de vous demander de publier cette rectification dans le *Bulletin*.

Quand au reste, je peux encore souligner qu'à la session plénière, les opinions sur la question de savoir si *Chelonia mydas* devait être incluse à l'annexe I ou non, divergeaient profondément ce que votre article a, malheureusement, fait insuffisamment ressortir.

En ne mentionnant que les 4 voix négatives, vous donnez l'impression fautive que les 20 autres voix étaient en faveur de l'inclusion. Il est cependant vrai qu'il y avait aussi 6 abstentions à côté des 14 « oui », ce qui montre que la décision fut en fait prise de justesse.

D'autre part, je me permets de faire remarquer que cette convention ne vise pas à réserver l'utilisation des ressources naturelles aux seuls Etats qui les possèdent sur leur sol. Cette idée apparaît dans certains passages de votre article. Compte tenu des difficultés suffisamment nombreuses à surmonter dans l'interprétation et l'application de la convention, on peut laisser de côté la question de savoir si cette idée est en elle-même juste ou fautive.

Meilleures salutations, M. Kolodziejczok au nom de *Der Bundesminister für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten, Bonn-Duisdorf*, République fédérale d'Allemagne.

Tout est fait pour assurer l'exactitude des faits reportés dans le Bulletin. Les séances du comité I n'ont malheureusement pas été enregistrées, si bien qu'il n'est pas possible de vérifier la phrase controversée. Nous pensons néanmoins que le compte-rendu du Bulletin est correct pour tous les points essentiels. La rédaction.

Lors de cette réunion, quatre évaluations ont été faites. En ce qui concerne le taux de mortalité, l'opinion unanime a prévalu selon laquelle les estimations élevées antérieures étaient inexactes et le chiffre global réel devait être d'environ 11%. Trois des quatre estimations concernant le taux de natalité pour 1977 et les rendements constants, étaient voisines — de 180.000 à 205.000 — et reposaient sur les bébés phoques représentant 80% des bêtes abattues.

La quatrième évaluation émanait de Guelph et consistait en cinq modèles différents. Même si deux des modèles aboutissaient à des taux de natalité proches des autres évaluations, les cinq modèles donnaient des rendements constants notablement — parfois même considérablement — inférieurs aux autres, allant de 65.000 à 160.000. De plus, quatre des cinq modèles suggèrent que

Il faut user de la plus élémentaire prudence dans la gestion. Les quotas de 1977 ne sont pas des quotas de conservation.

les populations de phoques du Groenland sont toujours en déclin (le cinquième suggère la stabilité), ce qui est en contradiction flagrante avec les autres estimations qui indiquent toutes une amélioration graduelle depuis 1972-73.

La cause de la divergence des points de vue pourrait résider dans la différence des données de base et dans une estimation supérieure de la mortalité naturelle des jeunes phoques — hypothèse non prouvée, mais fort probable. Cependant, quelles que soient les raisons de ces différences d'estimation, ce n'est pas au Bulletin d'en juger. Il y a cependant une importante question de principe. Les techniques de statistiques les plus sophistiquées elles-mêmes n'ont qu'un intérêt limité tant qu'elles ne sont pas enracinées dans les faits biologiques. Tant que les scientifiques seront en désaccord, il faudra fonder la gestion sur les estimations et les projections les plus prudentes.

Raisons d'un malaise

Si l'on en juge par le désaccord qui règne parmi les experts et par l'ampleur de l'abattage des deux dernières saisons, on ne peut pas considérer raisonnablement le quota de 1977 comme un quota de conservation. Les auteurs de l'évaluation de Guelph ont demandé à l'ICNAF d'examiner tout particulièrement trois de leurs cinq modèles. Le moins limitatif des trois indique qu'un quota de plus de 130.000 continuerait d'épuiser des populations déjà en déclin.

Le ministère canadien des pêcheries était averti par son propre comité de spécialistes, le COSS, que le quota de 1977 ne devrait pas dépasser 140.000. Il n'en tient pas compte sous prétexte que des documents ultérieurs de l'ICNAF étaient plus persuasifs, et que de toutes façons, la différence n'était que de 13%. Le COSS avait en outre demandé au ministère de retarder l'ouverture de la

chasse principale du 12 au 20 mars pour permettre une étude aérienne complète des colonies où a lieu la mise bas. Le délai accordé ne fut que jusqu'au 15. La biologie des bébés phoques est telle que les besoins de l'industrie sont en conflit avec ceux de la recherche. Les bébés perdent leurs « manteaux blancs » à peu près une semaine après la naissance, et la totalité des naissances pour l'année est concentrée sur un laps de temps très court. Si bien que pour que les quotas soient remplis, la recherche ne dispose que de très peu de jours — et à une saison où le temps ne risque pas d'être favorable.

Le quota des chasseurs à terre est un autre point singulier. Il a plus que doublé, passant de 30.000 à 63.000. On nous dit que le nouveau chiffre a pour but, tenant compte du fait qu'on utilise quatre fois plus de bateaux pour la chasse depuis 1972, de s'assurer — selon les termes mêmes du ministre canadien des pêcheries — « que les estimations ne seront plus largement dépassées ». C'est bien évidemment un argument à l'envers. Ce sont les quotas qui doivent restreindre les activités des chasseurs, et non l'inverse. Le fait que cette année, pour la première fois, le quota des chasseurs est contrôlé, a peut-être moins d'importance qu'on pourrait le croire. Depuis l'interdiction des hélicoptères dans les années soixante, les chasseurs n'ont dépassé qu'une fois (l'an dernier) le nouveau quota qui leur

L'avis des experts diffère: certains pensent que les populations sont en hausse, d'autres qu'elles sont en déclin, d'autres encore qu'elles sont stables. Les quotas actuels peuvent faire pencher la balance en un sens comme dans l'autre.

était impartit. L'instauration d'un contrôle aurait été plus utile quand le quota était habituellement dépassé, c'est-à-dire les années précédentes.

Faut-il un moratoire?

Depuis 1972, l'abattage annuel a pratiquement diminué de moitié. Pourtant, les avis des experts diffèrent. Les populations peuvent être en hausse, comme elles peuvent être en déclin, ou bien stables. Le quota actuel peut pencher en un sens comme dans l'autre.

D'après les études annuelles d'échantillonnage selon l'âge, effectuées par M. Sergeant, il apparaît que les phoques nés en 1972 et après, survivent en plus grand nombre qu'auparavant. Dans ce cas, les effets bénéfiques devraient commencer à se faire pleinement sentir cette année, alors que les survivants de 1972 commencent à mettre bas à leur tour.

Ce qui révolte l'opinion publique, c'est que les nouveaux-nés, chaque année, sont massacrés pour satisfaire à la demande d'un commerce de luxe. Pourtant, d'un point de vue strictement de conservation, cela est préférable à l'abattage des phoques

plus vieux, en âge de se reproduire. Même si la chasse n'avait pas lieu, la plupart des jeunes phoques mourraient probablement de mort naturelle avant que de pouvoir se reproduire.

On nous dit que la gestion du phoque du Groenland vise à faire passer la population du chiffre actuel estimé à 1,2 millions (sans compter les nouveaux-nés), à 1,6 à 2 millions d'ici 10 à 15 ans. Ce serait le niveau de population ayant un rendement maximal constant (r_{mc}) — rendement qui serait beaucoup plus élevé qu'actuellement. Dans un document qu'il a présenté en 1976 à la réunion de l'ICNAF, M. Lavigne soulignait que si les normes de gestion de la Commission baleinière internationale étaient appliquées au phoque du Groenland, la chasse ne serait pas autorisée pour cet animal. Toutes les baleines dont la population

Si une interdiction de chasser d'un an pouvait aboutir à une gestion fondée sur des données acceptées par tous, alors ce moratoire devrait avoir lieu en 1978.

se situe à plus de 10% au-dessous de leur r_{mc} sont totalement protégées. Hors, les évaluations les plus optimistes indiquent que le phoque du Groenland se trouve à plus de 20% au-dessous de ce niveau.

Le dossier de M. Lavigne en faveur d'un moratoire sur la chasse au phoque du Groenland n'a guère progressé. On insiste sur le fait que phoques et baleines sont très différents. Néanmoins, la question de savoir s'il faut un moratoire reste posée. La réponse en est: tout dépend.

Si les mauvaises conditions météorologiques et le manque de temps devaient conspirer à nouveau à faire échouer tous les efforts faits pour recueillir des données solides dans les colonies reproductrices — et qui sont les seules à pouvoir servir de base à une politique de gestion scientifique — il y aurait alors de bonnes raisons pour demander un moratoire d'un an en 1978 pour s'assurer que cette tâche est menée à bien, faute de quoi les querelles se poursuivront et de graves erreurs de gestion pourraient être faites. Comme les populations de phoques sont — sans conteste — bien en dessous du r_{mc}, l'effet ne pourra qu'être bénéfique. Les pertes de l'industrie du phoque ne seraient donc que tout à fait temporaires.

On peut conclure en disant que tant que l'opinion scientifique sera divisée, le point de vue de la conservation doit prévaloir. Si une interdiction de chasser d'un an pouvait aboutir à une gestion fondée sur des données acceptées par tous, alors ce moratoire devrait avoir lieu en 1978.

La rédaction est très reconnaissante au professeur Ronald, et à MM. David Sergeant, Torger Øritsland, Colin Platt et M. C. Mercer, pour l'aide qu'ils ont apporté à la rédaction de cet article, mais elle demeure entièrement responsable pour toutes les questions d'opinion et pour toute erreur ayant pu se glisser dans les faits.
